

**Procès-verbal du conseil d'école du mardi 25 février 2025**

Personnes présentes :

Représentant des parents d'élèves : Mesdames Pitel, Selon, Lelu et Messieurs Foucher et Liebert

Enseignants : Mmes Huby et Ruban, M. Desveronnières

Représentante ASEM : Mme Drévo

Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Madame Rafflin

Personnes excusées :

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Bourgouin

Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Madame Clément

**Désignation des secrétaires de séance :** M. Desveronnières et Mme Pitel

**Projets de classe et d'école**

- Sorties régulières dans l'année au verger proche de l'école.
- Le vendredi 8 novembre, les trois classes ont assisté à une représentation du cirque Rennes métropole.
- Le mardi 12 novembre, les élèves de GS ont collecté les déchets autour de l'école.
- Le spectacle de Noël offert par la municipalité le 13 décembre : « Ouélo » de la compagnie Artamuse à l'Antichambre était de très bonne qualité, mêlant musique, chant, danse et conte.
- Le goûter de fin d'année a eu lieu le mardi 17 décembre. C'était un moment très convivial apprécié de tous.
- Les animations de la bibliothèque municipale ont débuté.
- Depuis janvier, des élèves de l'élémentaire viennent tous les mardis lire des histoires dans les trois classes de maternelle.
- Le 27 janvier, les PS/MS ont assisté à une projection de « Billie Le Hamster Cowboy » au cinéma La Bobine de Bréal sous Montfort.
- Les GS ont débuté les séances avec Jonathan Fouchet de l'Ecole de musique La Flûme. La représentation « Rock around the Gretay » aura lieu à l'Antichambre dans le cadre des projets « scène ouverte » le mardi 24 juin à 19h00.
- Un spectacle de Clowns aura lieu à l'école le 22 avril : « Jour de Clown » de l'association Les Deufoizin
- Un créneau escalade est prévu d'avril à juin le lundi matin à la salle Beauséjour pour les GS.
- La photo de classe aura lieu le matin du 12 mai.

- Une journée découverte du cirque aura lieu à Tréffendel le 27 mai pour tous les élèves avec ateliers le matin, pique-nique et spectacle l'après-midi.
- Les 3 classes se rendront au musée des Beaux-arts de Rennes les 10 et 13 juin.
- En fin d'année, un échange GS/CP aura lieu le temps d'un après-midi, ainsi que des Olympiades avec les CP et les CE1. Les GS iront aussi tester le self sur le temps périscolaire.
- La fête de l'école aura lieu le 21 juin mais Monsieur Liebert annonce qu'un mail a été envoyé à l'APE expliquant que cette date pouvait poser problème aux services techniques qui seront moins disponibles à cause de la fête de la musique du 20 juin. L'APE espère maintenir cette date et cherche des solutions pour ne pas trop solliciter le matériel municipal et les services techniques. Monsieur Liebert en profite pour rappeler les dates du 21 mars pour la boum de l'APE et le 27 avril pour un « vide ta chambre » (en attente de validation de la mairie).

## **Budgets**

- Subvention APE

L'APE (association des parents d'élèves) a versé, cette année encore, une subvention de 20€ par élève. Pour information, elle était de 17€ par élève l'an dernier. L'équipe enseignante remercie l'APE pour cette aide conséquente.

- Budget municipal

Nous n'avons effectué que des demandes de priorité 1 puisque nous avons aussi transmis fin janvier un descriptif du mobilier à changer pour l'école de la Clairière. L'équipe enseignante a décidé de garder l'ensemble des tables et chaises.

- Un téléphone portable dédié aux appels d'urgence de l'éducation nationale notamment dans le contexte actuel d'urgence attentat.
- Un lecteur CD/USB avec une sortie casques.
- Deux TNI avec une visionneuse pour les deux autres classes de maternelle. Les outils numériques deviennent indispensables aux enseignements.

Madame Rafflin annonce que le budget sera voté par le conseil municipal le 10 mars prochain.

## **Ecole de La clairière**

- Fusion d'école

Lors du conseil d'école extraordinaire du 9 janvier 2025, le conseil d'école a donné un avis favorable à une fusion des écoles maternelles et élémentaires du Gretay. Cet avis a été transmis au préfet qui a lui aussi émis un avis favorable. Le conseil municipal du 3 février 2025 a émis un avis favorable qui a été transmis au directeur académique. Aucune fusion des écoles de La Chesnaye et du Gretay n'est prévu pour le moment.

#### - Visite de l'école

Les enseignants ont visité le chantier le 18 novembre. Une visite leur sera de nouveau proposée en mars/avril. Les ATSEM visitent le chantier le mercredi 26 février. Les parents élus ont envoyé une demande écrite à la municipalité. Qu'en est-il ? Madame Rafflin répond que cela pourra peut-être avoir lieu en juin. M Liebert demande si une visite extérieure de l'école est prévue avec les classes afin que les élèves se projettent. L'équipe enseignante répond que cela n'avait pas été envisagé mais qu'elle va y réfléchir. Madame Huby précise qu'un temps de visite sera prévu à la rentrée pour l'ensemble des familles.

#### - Aménagement de l'entrée de l'école

Les représentants constatent qu'il y a un besoin de bancs, jeux, petites tables... à la sortie de l'école pour que ce lieu puisse être favorable aux échanges entre parents et au bien-être de nos enfants. Cela a-t-il été prévu pour la nouvelle construction ? Le mobilier extérieur de l'école actuelle sera-t-il réutilisé dans la nouvelle école ? Et si ce n'est pas le cas, pourrait-il servir pour aménager un espace "sortie d'école" ? La municipalité répond que rien n'est prévu et ne présente pas de justification à cette réponse négative. Seul un espace stationnement pour 53 vélos est prévu. Madame Huby va faire une demande afin qu'il y ait au moins un banc pour les personnes attendant la sortie des élèves. Les parents élus vont rédiger un courrier à la mairie en ce sens comme ils l'avaient déjà fait en 2021.

#### - Accessibilité

Les parents élus se demandent si une voie piétonne et/ou cyclable sécurisée sera construite entre le rond-point du Super U et la nouvelle école. A l'heure actuelle, la voie est trop passante pour envisager de l'emprunter à pied ou en vélo avec un enfant même si cet enfant est sur un porte enfant. Les familles pourraient éventuellement emmener leur enfant en mobilité douce à la nouvelle école si cet axe est accessible et sécuritaire. Madame Rafflin répond qu'il existe déjà une voie piétonne à l'Ouest du barreau et Avenue des Géraults. Les représentants de parents vont transmettre une demande à la municipalité pour qu'une piste cyclable soit réalisée.

#### - Fête de l'école de La clairière

Les futures cours de récréations de la nouvelle école ne communiquent pas, les parents élus se demandent si une solution est prévue pour les futures fêtes de l'école ? M Liebert explique qu'en septembre dernier, il avait été question de ne pas pouvoir réaliser la fête de l'école dans la cour de l'école de La Clairière pour ne pas dégrader les aménagements paysagers. Madame Rafflin répond que si les installations et aménagements sont respectés, il n'y a pas d'interdiction d'utiliser une des cours de la future école.

#### - Comité 1% artistique

Un premier temps de travail a eu lieu le 12 novembre, donnant lieu à la publication du cahier des charges le vendredi 10 janvier 2025. Une des demandes de l'équipe enseignante était « une œuvre à vivre », accessible aux élèves.

Réception des candidatures : Vendredi 14 février 2025

Examen des candidatures et sélection de cinq finalistes : mercredi 26 mars 2025

Visite sur site : 1ère quinzaine d'avril 2025 (à fixer selon la disponibilité des artistes)

Remise des projets : Mercredi 11 juin 2025

Audition des candidats (présentation des œuvres envisagées) : Mercredi 25 juin 2025

Restitution de l'œuvre : 2ème semestre 2025

- déménagement

Un parent élu demande à Mme Rafflin ce qui a été décidé pour le déménagement, les services techniques gèreront-ils seuls le déménagement et y aura-t-il besoin de l'aide des parents. Mme Raffin répond qu'il y aura aussi une entreprise de déménagement. Mme Huby rappelle que Mme Bourgouin (inspectrice de circonscription) avait proposé de libérer l'ensemble des enseignants deux jours de juillet pour faciliter le déménagement. La visite de la commission de sécurité autorisant l'ouverture de l'école aura certainement lieu la dernière semaine d'août afin que les locaux soient meublés. Cette perspective inquiète les parents élus en cas de non validation.

-eau au robinet

L'équipe enseignante se questionne sur la distribution d'eau au robinet. Ce point n'étant pas à l'ordre du jour, il a été ajourné au prochain conseil d'école.

### **Classe bilingue**

Les représentants de parents aimeraient connaître les conditions factuelles nécessaires à la création de cette classe et les conditions qui pourraient entraîner l'abandon du projet.

La mise en place de cette classe entraînera-t-elle une surcharge dans les autres classes ?

Une fermeture de classe est-elle envisagée en lien avec ce projet ?

Les familles seraient intéressées par une classe bilingue en anglais. Est-il possible de l'envisager ? Combien d'élèves ont confirmés leur inscription à ce jour ?

Madame Rafflin explique que la mairie a été sollicité par l'OFIS PUBLIK AR BREZHONEG. Pour ouvrir une classe bilingue, il faudrait 8/10 élèves. A ce jour, il y a cinq inscrits dont deux déjà scolarisés en maternelle Le Gretay et un en maternelle La Chesnaye. Madame Huby précise que l'ouverture de cette classe apparaît comme conditionnelle dans le cadre de la carte scolaire qui devait être votée aujourd'hui-même ou si elle est refusée, le jeudi 6 mars. Concernant les fermetures de classes liées à ce projet, Madame Rafflin répond que ce n'est pas la compétence de la municipalité. Madame Huby précise que, sur le long terme, tout dépendra du nombre d'inscrits en classe monolingue qui sera « absorbé » par la classe bilingue.

Les parents élus demandent, si l'ouverture n'a pas lieu, sera-t-elle proposée de nouveau l'an prochain ?

Madame Rafflin a répondu pourquoi pas.

### **Prochain conseil d'école**

Le prochain conseil d'école est fixé au 12/06/25 à 18h15 à l'école.

Compte-rendu rédigé par Mme Huby et validé par les secrétaires